

Aux personnes choquées par l'alliance de droite à Genève

OPINION



JACQUES-SIMON EGGLY
PRÉSIDENT DU PARTI LIBÉRAL 1997-2002,
DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL GÉNEVOIS 1977-1983,
CONSEILLER NATIONAL 1983-2007

Ne vous accrochez pas à votre souvenir d'une configuration politique qui n'existe plus

réaliste de l'intérêt général ne répond-elle pas aussi à des valeurs honorables? Après y avoir beaucoup réfléchi, j'ai estimé qu'une telle analyse réaliste demandait une telle union électorale.

Nathalie Fontanet, lors de la conférence de presse commune, a dit exactement ce qu'il fallait. Il n'y a pas de fusion. Au Grand Conseil comme au Conseil d'Etat, des représentants de la droite libérale et du Centre n'hésiteront pas à se démarquer de telle ou telle position de l'UDC et du MCG. Mais cette même Nathalie Fontanet a souligné des convergences précieuses sur des sujets cruciaux pour Genève.

On a vu et on voit les offensives de la gauche en matière fiscale. On constate des risques pour les finances, l'économie, le poids et l'organisation de la fonction publique. Il y a également de quoi

s'inquiéter à propos de l'instruction publique, l'aménagement du territoire, la mobilité, l'équilibre à sauvegarder entre des incitations écologiques indispensables et des obligations restreintes.

Oh, nous ne sommes heureusement pas en France. A la fin, il doit y avoir une discipline collégiale, une loyauté et une volonté de compromis au sein de l'exécutif. Mais cette ambiance souhaitable n'empêche pas qu'une majorité imprime des accents marqués à l'action gouvernementale et à ses positions, tant vis-à-vis du Grand Conseil que de la population. Une majorité de gauche au Conseil d'Etat entraînerait des blocages et des lenteurs dommageables au cours du travail avec un parlement d'une autre tendance politique. Il faut une collaboration efficace.

Ainsi donc, aux personnes choquées par l'alliance électorale de droite pour ce deuxième tour de l'élection au Conseil d'Etat, je dis ceci: ne vous accrochez pas à votre souvenir d'une configuration politique qui n'existe plus. Ne reniez aucunement votre héritage et vos valeurs; mais acceptez de peser les éléments sur une balance où est inscrite la recherche de l'intérêt général; cela en ce moment présent et pour les cinq années à venir. Je suis un PLR, et nullement un UDC ni un MCG. Mais je veux une législature allant dans le sens que j'espère. Notamment grâce à une majorité opérationnelle au Conseil d'Etat.

Oui, aux personnes choquées, je dis: acceptez de vous ouvrir sans du tout vous perdre. Quand il le faudra, on marquera des positions divergentes. Mais sur des enjeux majeurs durant les cinq prochaines années, on veut obtenir ce que l'on estime être le mieux pour Genève. ■

L'alignement n'est pas une valeur qui monte en France

RÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



PAUL ACKERMANN
@PAULAC

Et si Emmanuel Macron ne faisait qu'écouter son opinion publique en lâchant Taïwan?

mort cérébrale de l'OTAN». Une expression que lui renvoie aujourd'hui le directeur de l'Institut polonais de relations internationales (PISM), Slawomir Debski, en affirmant après le voyage présidentiel français en Chine: «Une mort cérébrale s'est produite quelque part, pas de doute.»

Peut-être qu'Emmanuel Macron se trompe dans sa lecture des modes de pensée autoritaires chinois et russes. Peut-être surestime-t-il le poids de la France dans ces jeux de puissance. Peut-être cède-t-il simplement à un penchant personnel pour les contre-pieds, les ballons d'essai, voire la provocation. ■

A la CEDH, le gouvernement suisse bricole avec le climat

OPINION



LAURENCE MARTIN
COPRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION
DES GRANDS-PARENTS POUR LE CLIMAT



JEAN-YVES PIDOUX
ASSOCIATION DES GRANDS-PARENTS
POUR LE CLIMAT

Les Aînés pour la protection du climat ont été entendues ce 29 mars par la Cour européenne des droits de l'homme: elles attaquent la Suisse pour son inaction climatique et pour les conséquences de cette négligence sur leur santé. En juriste, le représentant du gouvernement fédéral a argué de l'irrecevabilité de la plainte. Il s'est pourtant aussi comporté en politique, agissant au nom du «gouvernement».

La surprise est venue lorsqu'il s'est aventuré sur des considérations climatiques. Deux arguments à la fois contradictoires et irrecevables se sont télescopés dans son propos. Le premier consiste à dire que la Suisse émet une proportion minime de gaz à effet de serre. Elle n'aurait «pas de chance réelle» d'œuvrer contre le dérèglement climatique. Le second consiste à dire qu'en dépit de cette impuissance, la Suisse «ne nie pas qu'elle doitaire sa part».

Arithmétiquement parlant, une multiplication par zéro est égale à zéro: si la Suisse n'a aucune «chance réelle», la part qui lui incombe sera nulle. A la décharge du représentant du gouvernement suisse, on dira que les juristes sont souvent fâchés avec les mathématiques... A sa charge, on notera que le même gouvernement, le 4 avril, annonçait fièrement qu'une résolution suisse avait été adoptée par le Conseil pour les droits de l'homme. Cette résolution portait sur le droit à un environnement sain et durable. On ne saurait mieux illustrer la contradiction entre l'affirmation de grands principes et l'indifférence face à leur application.

Voici quelques faits. Les émissions annuelles directes de la Suisse, en chiffres absolus, sont d'environ 40 millions de tonnes équivalent CO₂ en 2020. Cela équivaut à 4,39 tonnes par personne, plus du double de ce qui serait nécessaire pour respecter l'accord de Paris – dont notre pays est signataire, et alors que cet accord ne permet même pas de respecter les deux degrés centigrades d'augmentation des températures. Pour ralentir le dérèglement climatique, il serait nécessaire d'émettre moins d'une tonne d'équivalent CO₂ par habitant. Et voilà qu'un communiqué de l'Office fédéral de l'environnement reconnaît, ce 11 avril, «une légère hausse des émissions de gaz à effet de serre en 2021». La Suisse fait-elle sa part?

Non, d'autant que c'est un truisme de rappeler que les émissions directes ne sont qu'une partie de l'empreinte carbone effective. La Suisse importe habits, équipements domestiques, outils de travail, véhicules, etc., qui sont nécessaires à la vie en commun. La véritable empreinte de nos comportements exige que l'on en tienne compte et que l'on multiplie par trois le chiffre des émissions directes. Selon l'Office fédéral de la statistique lui-même, «l'empreinte gaz à effet de serre de la Suisse s'élevait à 103 millions de tonnes d'équivalent CO₂, dont 66% étaient émis à l'étranger». Cela porte les émissions de gaz à effet de serre par habitant en Suisse à 13 tonnes. Le jour du dépassement (le moment de l'année où l'on a épuisé les ressources planétaires renouvelables) en Suisse est en mai, alors qu'à l'échelle de la planète il tombe fin juillet.

Ajoutons une note éthique. La rhétorique tenue devant la CEDH équivaut à dire: «J'agis! Lorsque les autres auront bougé». Rappelons «l'impératif catégorique» de la philosophie classique: nos actions devraient être jugées au critère de leur possible généralisation. Ne pas agir contre le dérèglement climatique, sous prétexte que notre action n'aurait pas de «chance réelle» de le combattre, cela revient en réalité à contribuer activement à la dégradation du climat et de l'environnement.

Quel motif a conduit le représentant du gouvernement devant la CEDH à quitter l'argumentation juridique et à s'aventurer dans une si pitoyable diatribe politicienne? Soyons charitables, retenons l'hypothèse que le Conseil fédéral souhaite perdre devant la cour et qu'il a suggéré à son représentant d'user de raisonnements climatiques confinant à l'ineptie. Faisons preuve de plus de mansuétude encore: il lance ainsi idéalement la campagne en faveur de la «loi climat» que nous voterons le 18 juin. ■

SUR LES BLOGS

Les voyages d'Alain Berset

«Je suis surpris des maigres contacts diplomatiques du président de la Confédération en comparaison avec l'année 2018», écrit Jonathan Luget dans son blog «Regard d'un jeune sur la Suisse et le monde». Il a comptabilisé les entretiens téléphoniques, les déplacements, regrette l'absence de «grand pays» comme «l'Australie, la Chine, l'Afrique du Sud ou encore le Brésil». Pas de visite d'Etat ou officielle sur la place Fédérale ou au domaine du Lohn non plus. «[...] La Suisse est une puissance diplomatique respectée par ses pairs. Il est du devoir d'un président.e de la Confédération en exercice de se rendre le plus possible à l'étranger et de marteler ce message dans le but de se faire respecter et de défendre notre place dans le concert des nations». A lire sur notre site.

www.letemps.ch/blogs